

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1568/SG/FP professeur de l'Enseignement technique et théorique comptabilité commerce à la disposition du Ministre de l'Enseignement des sports et de la Jeunesse.

n° 1568/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 octobre 1968

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1968

Date du numéro
25 octobre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Mr. Marthe Vezier, professeur d'enseignement technique et théorique, 10° échelon (Commerce – Comptabilité) est, pour compter du 24 septembre 1968, date de son arrivée à Djibouti, mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir au Collège d'enseignement technique de Djibouti.